

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
ARRONDISSEMENT DE SARTENE  
COMMUNE DE PORTO-VECCHIO

-----



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
PORTO-VECCHIO

N° 25/184/F

**SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2025**

**OBJET :** FINANCES  
Exercice 2025 - Budget annexe du Port, Décision modificative budgétaire n° 2.

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de novembre à 17 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de PORTO-VECCHIO, régulièrement convoqué le 03 novembre 2025 s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Christophe ANGELINI ; Michel GIRASCHI ; Emmanuelle GIRASCHI ; Dumenica VERDONI ; Jacky AGOSTINI ; Nathalie APOSTOLATOS ; Véronique FILIPPI ; Vincent GAMBINI ; Janine ZANNINI ; Paule COLONNA CESARI ; Jeanne STROMBONI ; Marie-Luce SAULI ; Marie-Antoinette FERRACCI ; Didier LORENZINI ; Nathalie MAISETTI ; Nathalie CASTELLI ; Grégory SUSINI ; Petru VESPERINI ; Florence VALLI ; Jean-Michel SAULI.

**Absents :** Jean-Claude TAFANI ; Claire ROCCA SERRA ; Stéphane CASTELLI ; Antoine LASTRAJOLI ; Santina FERRACCI ; Ange Paul VACCA ; Marcu Antonu TAFANI ; Johanna GUIDICELLI ; Joseph TAFANI ; Christiane REVEST ; Camille de ROCCA SERRA ; Georges MELA ; Etienne CESARI.

**Avaient donné procuration :** Jean-Claude TAFANI à Jean-Christophe ANGELINI ; Claire ROCCA SERRA à Jeanne STROMBONI ; Stéphane CASTELLI à Nathalie CASTELLI ; Ange Paul VACCA à Vincent GAMBINI ; Georges MELA à Florence VALLI ; Etienne CESARI à Jean-Michel SAULI.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Monsieur Grégory SUSINI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire, sur proposition du 4<sup>ème</sup> Adjoint délégué aux finances, soumet au Conseil Municipal le rapport suivant.

Il est rappelé que le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'année 2024 ont été approuvés par l'assemblée délibérante le 07 avril 2025 et que dès lors, le Budget Primitif de l'exercice adopté par la même séance a intégré les résultats antérieurs, par la reprise des excédents et des reports d'opérations de 2024, tant en dépenses qu'en recettes, permettant ainsi dès le début de l'exercice, une disponibilité et une lisibilité complète des crédits budgétaires en engagements comptables de la Commune.

Des décisions modificatives budgétaires interviennent pour les sections de fonctionnement et d'investissement afin d'intégrer des corrections sur les prévisions budgétaires concernant une estimation plus précise des dépenses et des recettes.

En conséquence, il convient de procéder aux ajustements nécessaires de crédits, ceux-ci devant permettre d'assurer le bon équilibre budgétaire de l'exercice 2025 et la fin de l'exercice comptable.

Les principales modifications proposées pour les budgets sont les suivantes :

### **BUDGET ANNEXE DU PORT**

#### **Section de fonctionnement**

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 611 « Sous-traitance générale » est débité de la somme de 2 900,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6512 « Droits d'utilisation - informatique en nuage » est crédité de la somme de 400,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6541 « Créances admises en non-valeur » est crédité de la somme de 2 500,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » est débité de la somme de 276 350,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections », compte 6811 « Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles » est crédité de la somme de 276 350,00 €.

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Chapitre</b>	<b>Compte</b>	<b>BP 2025 (RAR + voté + DM)</b>	<b>Proposition DM2</b>	<b>TOTAL</b>
011 - Charges à caractère général	611 - Sous-traitance générale	153 894 47 €	- 2 900,00 €	150 994,47 €
65 - Autres charges de gestion courante	6512 - Droits d'utilisation - informatique en nuage	2 500 00 €	400,00 €	2 900,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	6541 - Créances admises en non-valeur	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
66 - Charges financières	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	3 117 599,60 €	- 276 350,00 €	2 841 249,60 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6811 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	238 318,60 €	276 350,00 €	514 668,60 €
<b>TOTAL MOUVEMENT</b>			<b>0,00 €</b>	

Soit par chapitre

<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Chapitre</b>	<b>BP 2025 (RAR + voté + DM)</b>	<b>Proposition DM2</b>	<b>TOTAL</b>
011 - Charges à caractère général	743 550,39 €	- 2 900,00 €	740 650,39 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 500,00 €	2 900,00 €	5 400,00 €
66 - Charges financières	3 117 599,60 €	- 276 350,00 €	2 841 249,60 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	238 318,60 €	276 350,00 €	514 668,60 €
<b>TOTAL MOUVEMENT</b>		<b>0,00 €</b>	

## Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2313 « Constructions » est crédité de la somme de 276 350,00 €.

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 041 « Opérations patrimoniales », compte 2313 « Constructions » est crédité de la somme de 1 055 483,58 €.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM2	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	61 246 542,07 €	276 350,00 €	61 522 892,07 €
041 - Opérations patrimoniales	2313 - Constructions	6 394 755,44 €	1 055 483,58 €	7 450 239,02 €
TOTAL MOUVEMENT			<b>1 331 833,58 €</b>	

Soit par chapitre

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM2	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	61 380 202,48 €	276 350,00 €	61 656 552,48 €
041 - Opérations patrimoniales	6 832 035,44 €	1 055 483,58 €	7 887 519,02 €
TOTAL MOUVEMENT		<b>1 331 833,58 €</b>	

Dans la section d'investissement, en recettes, le chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections », compte 28135 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions » est crédité de la somme de 276 350,00 €.

Dans la section d'investissement, en recettes, le chapitre 041 « Opérations patrimoniales », compte 238 « Avances versés sur commandes d'immobilisations corporelles » est crédité de la somme de 1 055 483,58 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM2	TOTAL
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	238 318,60 €	276 350,00 €	514 668,60 €
041 - Opérations patrimoniales	238 - Avances versés sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00 €	1 055 483,58 €	1 055 483,58 €
TOTAL MOUVEMENT			<b>1 331 833,58 €</b>	

Soit par chapitre

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2025 (RAR + voté +DM)	Proposition DM2	TOTAL
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	238 318,60 €	276 350,00 €	514 668,60 €
041 - Opérations patrimoniales	6 832 035,44 €	1 055 483,58 €	7 887 519,02 €
TOTAL MOUVEMENT		<b>1 331 833,58 €</b>	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 2 du budget annexe du Port.

Le Conseil Municipal,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif 2025 et le compte administratif 2024, adoptés le 7 avril 2025,

Vu les précédentes décisions modificatives budgétaires,

Vu l'avis favorable de la commission des Finances, de l'Administration Générale, du Personnel et des Affaires Maritimes du 07 novembre 2025,

Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

**ARTICLE 1 :** d'approuver la décision modificative budgétaire n° 2 du budget annexe du Port comme détaillée ci-dessous :

#### **Section de fonctionnement**

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 011 « Charges à caractère général », compte 611 « Sous-traitance générale » est débité de la somme de 2 900,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6512 « Droits d'utilisation - informatique en nuage » est crédité de la somme de 400,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », compte 6541 « Créances admises en non-valeur » est crédité de la somme de 2 500,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 66 « Charges financières », compte 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » est débité de la somme de 276 350,00 €.

Dans la section de fonctionnement, en dépenses, le chapitre 042 « Opérations d'ordre de transfert entre sections », compte 6811 « Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles » est crédité de la somme de 276 350,00 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM2	TOTAL
011 - Charges à caractère général	611 - Sous-traitance générale	153 894 47 €	- 2 900,00 €	150 994,47 €
65 - Autres charges de gestion courante	6512 - Droits d'utilisation - informatique en nuage	2 500 00 €	400,00 €	2 900,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	6541 - Créances admises en non-valeur	0,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
66 - Charges financières	6611 - Intérêts réglés à l'échéance	3 117 599,60 €	- 276 350,00 €	2 841 249,60 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	6811 - Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	238 318,60 €	276 350,00 €	514 668,60 €
TOTAL MOUVEMENT			0,00 €	

Soit par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM2	TOTAL
011 - Charges à caractère général	743 550,39 €	- 2 900,00 €	740 650,39 €
65 - Autres charges de gestion courante	2 500,00 €	2 900,00 €	5 400,00 €
66 - Charges financières	3 117 599,60 €	- 276 350,00 €	2 841 249,60 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	238 318,60 €	276 350,00 €	514 668,60 €
TOTAL MOUVEMENT		0,00 €	

## Section d'investissement

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 23 « Immobilisations en cours », compte 2313 « Constructions » est crédité de la somme de 276 350,00 €.

Dans la section d'investissement, en dépenses, le chapitre 041 « Opérations patrimoniales », compte 2313 « Constructions » est crédité de la somme de 1 055 483,58 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM2	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	61 246 542,07 €	276 350,00 €	61 522 892,07 €
041 - Opérations patrimoniales	2313 - Constructions	6 394 755,44 €	1 055 483,58 €	7 450 239,02 €
TOTAL MOUVEMENT			<b>1 331 833,58 €</b>	

Soit par chapitre

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM2	TOTAL
23 - Immobilisations en cours	61 380 202,48 €	276 350,00 €	61 656 552,48 €
041 - Opérations patrimoniales	6 832 035,44 €	1 055 483,58 €	7 887 519,02 €
TOTAL MOUVEMENT		<b>1 331 833,58 €</b>	

Dans la section d'investissement, en recettes, le chapitre 040 « Opérations d'ordre de transfert entre sections », compte 28135 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions » est crédité de la somme de 276 350,00 €.

Dans la section d'investissement, en recettes, le chapitre 041 « Opérations patrimoniales », compte 238 « Avances versés sur commandes d'immobilisations corporelles » est crédité de la somme de 1 055 483,58 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Compte	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM2	TOTAL
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	28135 - Installations générales, agencements, aménagements des constructions	238 318,60 €	276 350,00 €	514 668,60 €
041 - Opérations patrimoniales	238 - Avances versés sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00 €	1 055 483,58 €	1 055 483,58 €
TOTAL MOUVEMENT			<b>1 331 833,58 €</b>	

Soit par chapitre

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	BP 2025 (RAR + voté + DM)	Proposition DM2	TOTAL
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	238 318,60 €	276 350,00 €	514 668,60 €
041 - Opérations patrimoniales	6 832 035,44 €	1 055 483,58 €	7 887 519,02 €
TOTAL MOUVEMENT		<b>1 331 833,58 €</b>	

Il y a lieu d'inscrire ces sommes lors de cette décision modificative n° 2 du budget annexe du Port.

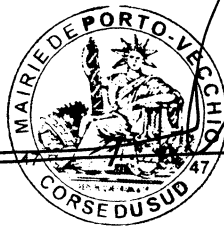
**ARTICLE 2 :** d'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles à l'exécution des présentes décisions.

La présente proposition mise aux voix est adoptée :

Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents	20
Nombre de procurations	6
Nombre de suffrages exprimés	26
Votes : pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,  
LE MAIRE,



Le secrétaire de séance

Grégory SUSINI

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a vertical line and a horizontal line crossing it, ending in a small flourish.